

L'OTRE publie une contribution relative à « L'électrification du Transport routier de voyageurs »

29 AVRIL 2026

Avril 2026

Contribution libre adressée par l'OTRE

Plan d'électrification du transport routier de voyageurs

La décarbonation du transport routier s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur pour l'État, qui mise notamment sur l'électrification du parc routier français pour atteindre ses objectifs. En février, le gouvernement a publié la programmation pluriannuelle de l'énergie, fixant de nouvelles orientations pour le secteur. Face à ces exigences de plus en plus fortes, les entreprises de transport routier doivent relever un défi de taille, susceptible de fragiliser les finances des TPE et PME. Dans ce contexte, l'OTRE a proposé une contribution afin de rappeler que la transition vers l'électrification ne pourra réussir sans les transporteurs, elle doit se construire avec eux.

Dans cette contribution, l'OTRE rappelle les principaux freins qui doivent encore être levés pour réussir la transition :

- L'offre de véhicules, notamment autocars, insuffisante pour répondre aux usages ;
- Le financement des véhicules ;
- Le déploiement des infrastructures de recharges ;
- La compétitivité du transport réalisé en électrique ;

L'organisation propose le renforcement des aides existantes ainsi que la mise en place de nouvelles mesures d'accompagnement, notamment :

- Le maintien du suramortissement fiscal ;
- Le maintien et la bonification des fiches CEE pour le financement des véhicules électriques affectés au transport de voyageurs ;
- La stabilité des aides sur plusieurs années ;
- La simplification des démarches et la réduction des délai de raccordement des infrastructures de recharge ;
- Poursuivre l’homogénéisation avec les assureurs des règles de sécurité pour l’installation des IRVE ;

[Consulter le plan d’électrification du transport de voyageurs](#)